

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Dismate PE

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:**

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018167-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	3
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	5
6. Autres informations	5

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Dismate PE
------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Russell IPM
	Adresse	Unit 45 First Avenue CH5 2NU Deeside Royaume-Uni
<b>Numéro de l'autorisation</b>		
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0018167-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	11/10/2016	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	11/10/2026	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Russell IPM
<b>Adresse du fabricant</b>	Unit 45 First Avenue, Deeside Industrial Park, Deeside CH5 2NU Flintshire Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Unit 45 First Avenue, Deeside Industrial Park, Deeside CH5 2NU Flintshire Royaume-Uni

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1433 - Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényle
<b>Nom du fabricant</b>	AEROXON INSECT CONTROL GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Bahnhofstraße 35 71332 Waiblingen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bahnhofstraße 35 71332 Waiblingen Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (Z,E)- tétradéca-9,12-diényle		Substance active		250-753-6	0.837

### 2.2. Type de formulation

VP - Produit diffuseur de vapeur

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Professionnel

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	VII.1 Protection des aliments stockés
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Pyraloidea:-Pyrale indienne des fruits secs-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Pyraloidea:-Pyrale de la farine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur V.1 Indoor use
Méthode(s) d'application	Distributeur vaporisateur - Attractif à usage professionnel contre les mites alimentaires. Perturbe l'accouplement entre les mites mâles et femelles. Les populations d'insectes nuisibles sont ainsi réduites, car les insectes adultes meurent et ne sont pas remplacés par une nouvelle génération. Le produit s'utilise dans un sachet prêt à l'emploi. Les distributeurs doivent être positionnés à raison d'une unité tous les 400-500 m <sup>3</sup> .
Taux et fréquences d'application	Les distributeurs doivent être positionnés à raison d'une unité tous les 400-500 m <sup>3</sup> . - 0 - Attractif à usage professionnel contre les mites alimentaires. Perturbe l'accouplement entre les mites mâles et femelles. Les populations d'insectes nuisibles sont ainsi réduites, car les insectes adultes meurent et ne sont pas remplacés par une nouvelle génération. Le produit s'utilise dans un sachet prêt à l'emploi. Les distributeurs doivent être positionnés à raison d'une unité tous les 400-500 m <sup>3</sup> .
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Paquet, null, Longueur 329 mm x Largeur 142 mm 10 ou 50 paquets emballés –Longueur 329 mm x Largeur 142 mm

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Planifiez le positionnement approximatif des distributeurs avant leur déploiement. Les distributeurs doivent être positionnés à raison d'une unité tous les 400-500 m<sup>3</sup>. Si des obstacles ou obstructions sont présents, disposez les distributeurs en tenant compte de l'agencement et de la circulation de l'air dans l'usine.  
Gardez les distributeurs scellés dans un emballage externe fin jusqu'à leur utilisation.  
Les distributeurs doivent être placés à 2-3 mètres au-dessus du sol et fixés correctement.

Des pièges de surveillance sont recommandés avant, pendant et après le traitement pour évaluer les populations adultes, dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire.  
Les distributeurs doivent être remplacés tous les 3 mois.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour un usage professionnel uniquement.  
À n'utiliser que comme attractif.  
Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, veuillez respecter les consignes d'utilisation.  
L'utilisation de ce produit dans un environnement professionnel est régie par les réglementations britanniques « COSHH (Control of Substances Hazardous to Health) Regulations 2002 (dans leurs versions modifiées) ».

**NE CONTAMINEZ PAS LES DENRÉES ALIMENTAIRES, LES USTENSILES DE CUISINE OU LES SURFACES DE CONTACT DES ALIMENTS.**

Lavez-vous soigneusement les mains et les zones cutanées exposées après chaque manipulation.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec du savon et de l'eau.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éliminez le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockez à une température ne dépassant pas 4 °C.  
Durée de conservation allant jusqu'à 2 ans.  
Les distributeurs doivent être remplacés tous les 3 mois.

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Voir les utilisations autorisées.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les utilisations autorisées.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les utilisations autorisées.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Voir les utilisations autorisées.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les utilisations autorisées.

## **6. Autres informations**